

La Nation Française

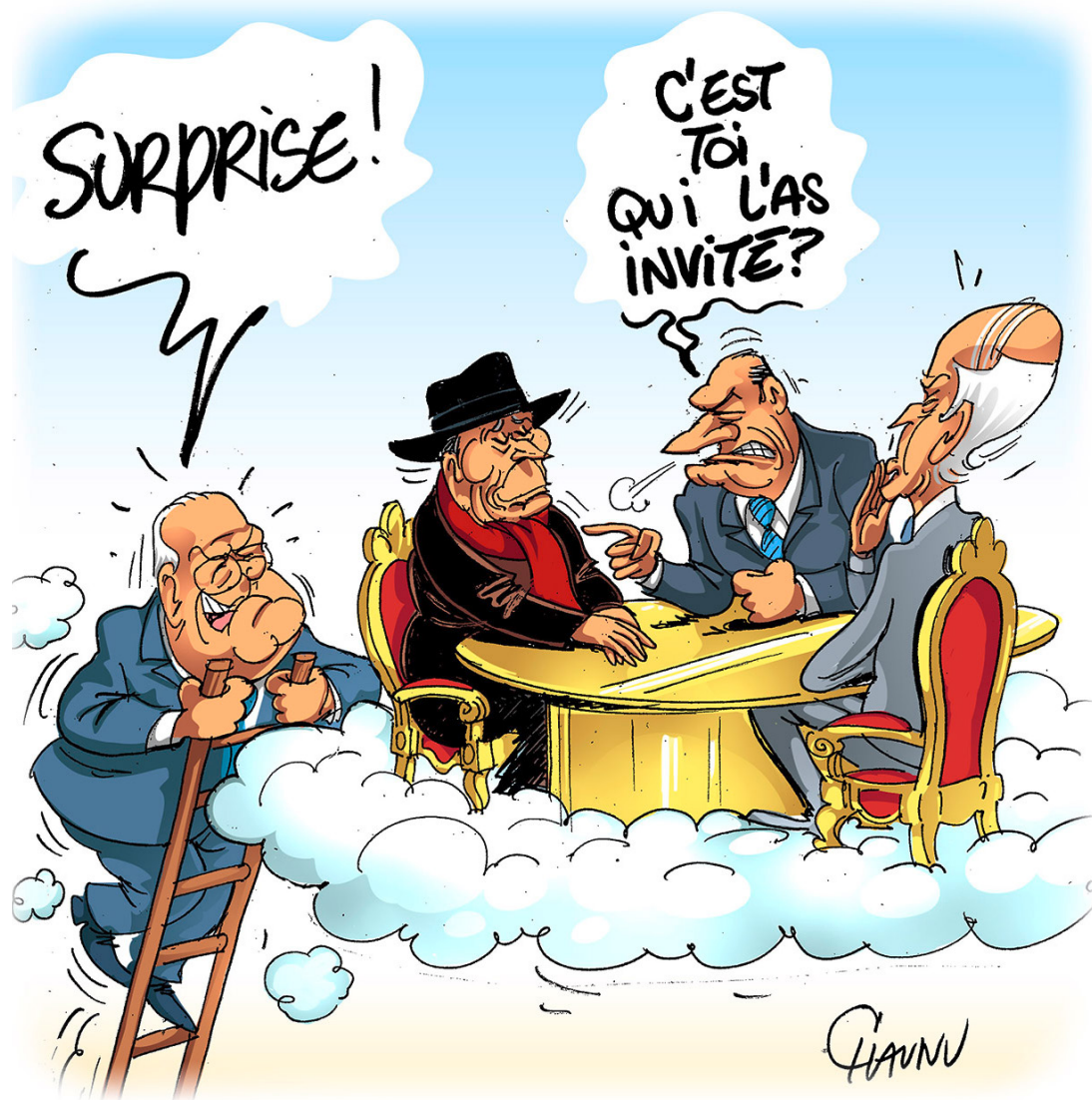
Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 13 janvier 2025 - 1,50 €

N° 118

Le Menhir

Jean-Marie Le Pen est mort le 7 janvier à 96 ans. Ce Breton, fils de pêcheur, surnommé « *le menhir* » par ses amis, fut une figure de l'extrême droite et de la vie parlementaire de la IV^e et de la V^e République. Avec ses allures de fier à bras, il en imposait et ne craignait pas la bagarre et même de mettre sa vie en danger. À 16 ans, il voulut rejoindre les forces françaises libres, en 1954 il est engagé volontaire en Indochine, en 1957 en Algérie. Élu député en 1956 dans la foulée du mouvement de défense des petits commerçants et artisans fondé par Pierre Poujade, il a ensuite été directeur de la campagne de Tixier-Vignancourt en 1965, puis il est devenu président du Front national regroupant diverses tendances de la plus extrême droite française.

C'est alors qu'il prend pour thème quasi unique le combat contre l'immigration incontrôlée. Longtemps il est diabolisé comme raciste, y prenant même un certain plaisir et en rajoutant avec des compagnonnages et des propos plus que douteux. Puis le système politique, qui ne lui a fait aucun cadeau jusque-là, commence à l'utiliser. François Mitterrand pense sans doute, à partir de 1984, que laisser monter le Front national empêchera la droite classique de revenir au pouvoir et continuera d'affaiblir



le Parti communiste... Le Front national reprend en effet à ce dernier « la fonction tribunicienne » de défense du peuple face aux élites...

On connaît la suite, les premiers succès électoraux, vite compromis par des élus peu exemplaires, suivis par des crises internes, puis, plus tard, les démêlés avec Marine, sa fille, qui, contrairement à son père, pense qu'il est possible

d'arriver vraiment au pouvoir suprême au prix d'un souci de respectabilité. Et puis, ces dernières années, le retrait de la vie politique du vieil homme après encore quelques fougades dangereuses pour son parti.

Y a-t-il en France une léninisation des esprits, comme on parle d'une trumpisation des Américains ? Sans doute, mais les Le Pen en sont moins responsables que la gauche de gouver-

SOMMAIRE

- P. 1 : Le Menhir
- P. 2 : Jean-Marie Le Pen, une trajectoire hors norme.
– De plus en plus de Chômage.
- P. 3 : Lectures.
- P. 4 : Se(r)vices publics.
– On continue comme avant.
- P. 8 La fin du Canada ?
- P. 9 : Étude littéraire : Jacques Petit, alias Jean-Baptiste Morvan, en sa petite patrie.

■ **Immobilier** : Le quatrième trimestre 2023 a été meilleur de 20 % par rapport au reste de l'année grâce à une baisse des prix et à une baisse des taux bancaires.

■ **Entreprises** : Le nombre des défaillances d'entreprises aurait été de 66 422 en 2024, selon une étude du groupe bancaire BPCE, réunissant les Banques Populaires et des Caisses d'Épargne. Elles ont mis 260 000 personnes au chômage. La même étude prévoit une situation comparable en 2025.

■ **Football** : Didier Deschamps a confirmé le 8 janvier qu'il prendra sa retraite d'entraîneur de l'équipe de France de foot fin 2025.

■ **Armement** : La France aurait vendu pour 18 milliards d'euros d'armement en 2024 selon le ministre des Armées Sébastien Lecornu.

■ **Armement** : Selon des sources marocaines, les Émirats arabes unis céderaient au Maroc les 30 chasseurs Mirage 2000-9 qu'ils vont remplacer, à partir de 2027, par des chasseurs Rafale F4.

■ **Justice** : Instruit par le Parquet national financier (PNF), le procès de Nicolas Sarkozy, Brice Hortefeu, Claude Guéant, Éric Woerth, Thierry Gaubert, Alexandre Djouhri... dans l'affaire du financement présumé de la campagne présidentielle de 2007 par le dictateur lybien Mouammar Kadhafi a commencé le 6 janvier devant le tribunal correctionnel de Paris.

■ **Internet** : Le fondateur du site coco.fr, qui avait été fermé par les autorités en

nement et le centre droit qui se sont partagé le pouvoir depuis un demi-siècle pour arriver à la situation de crise économique et sociale que nous connaissons aujourd'hui. Quant à Jean-Marie Le Pen, beaucoup plus démocrate qu'on ne l'a dit, par amour de la fonction parlementaire, il aura mérité bien des reproches voire des haines par ses provocations et un certain cynisme, mais ne devrait-on pas lui pardonner beaucoup aussi pour avoir été le dernier homme politique à utiliser correctement l'imparfait du subjonctif et le s euphonique dans jusque-s-à quand ?

Claudine Uzerche

Une trajectoire hors norme

« [Jean-Marie Le Pen] n'était pas du tout conforme à l'image que certains veulent donner de lui aujourd'hui à partir de deux ou trois mots plus ou moins malheureux, très loin d'être représentatifs de toute son œuvre, de son intelligence, de sa culture, de son tempérament chaleureux, impérieux certes, mais chaleureux. » Ainsi s'est exprimé, au moment d'obsèques calmes et recueillies à La Trinité-sur-Mer, Bruno Gollnisch, une personnalité à la fois universitaire et militante, longtemps très proche du président du Front national.

Effectivement, Jean-Marie Le Pen n'était pas un saint, lui-même le disait, et il n'hésitait pas à s'en glorifier et à multiplier les provocations – il n'a d'ailleurs jamais été condamné que pour ses propos. Sur le plan politique, il préférerait la

rigidité et le refus des compromissions, des alliances et des évolutions, renonçant ainsi à toute chance d'accéder au pouvoir, ce qui constitue la différence majeure avec sa fille. Il facilita ainsi le jeu de ses adversaires, soit presque toute la classe politique. D'où un ostracisme permanent avec cette fameuse *reductio ad Hitlerum* qui permit d'établir le fameux cordon sanitaire « républicain ». Cette exclusion constante du Front national rejaillit sur le monde médiatique qui se contenta souvent de cette facilité : comme l'a écrit la journaliste Natacha Polony, qui ne l'aimait pas, « Jean-Marie Le Pen a permis à des journalistes paresseux et conformistes d'arrêter de penser ». Plus profondément, la philosophe Chantal Delsol, qui représente une autre droite et le décrit « *antipathique* », considère que son « *crime majeur* » aura été « *de ne pas aller dans le sens de l'émancipation, de l'inclusion, de l'égalité* », bref « *en raison de ses idées* » car c'était un « *anti-moderne* ».

Lui qui hésitait entre la carrière d'avocat et celle de militaire, aura finalement été un politique pendant 63 ans : de 1956, député au retour de la guerre d'Indochine, jusqu'à 2019, lorsqu'il quitte le Parlement européen. Il aura incarné ce que ses partisans dénomment la « droite nationale », terme plus précis que le réducteur et fourre-tout « extrême droite ». Il affirmait la fierté d'être Français face à un mondialisme politique, économique et culturel qui lui semblaient détruire l'histoire et les valeurs ayant forgé la nation. Pour lui, cette communau-

té, qui n'exclut que ceux qui ne veulent pas en faire partie, devait rassembler tous les Français, quelles que soient leurs origines, dans une destinée commune. D'où, évidemment, son opposition à une immigration massive et incontrôlée, pourvoyeuse de « *quartiers sensibles* » et de générations déracinées ; dans la tradition chrétienne, il distinguait pourtant l'immigration des immigrés, qu'il ne visait pas en tant qu'hommes. Ce positionnement explique les succès actuels du Rassemblement national, le successeur du Front national que sa fille Marine, soucieuse de « *dédiabolisation* », a réorienté, non sans disputes avec son père, aujourd'hui oubliées. Le rôle de Jean-Marie Le Pen appartient maintenant à l'Histoire.

Après la disparition d'un tel tribun, la France ne dispose plus que d'un seul grand orateur sur son théâtre politique : Jean-Luc Mélenchon. Il présente sur « le Menhir » l'avantage, du moins le pense-t-il, de se situer dans le sens de l'Histoire ; il ne risque donc pas d'être ostracisé et il sera toujours considéré au moins à gauche comme un homme fréquentable.

Jean-Gabriel Delacour

Chômage

Pendant son quinquennat, François Hollande avait annoncé l'inversion de la courbe du chômage, mais la prévision avait été démentie. Emmanuel Macron semblait pouvoir mieux faire avec ses ambitions pour la « start-up nation » et ses efforts pour favoriser les investissements étrangers. Le président et ses mi-

nistres se croyaient poussés par les vents favorables et annonçaient le retour au plein-emploi pour la fin du deuxième quinquennat...

Il est vrai que le chômage avait baissé après la pandémie mais le chiffre dont le gouvernement se félicitait – trois millions de personnes – concernait seulement la catégorie A. En additionnant les cinq catégories établies par les statisticiens, on obtenait le double. En choisissant la statistique la plus favorable, on effaçait le sous-emploi et cette zone grise qu'on appelle le « halo du chômage ». On refusait par ailleurs de constater que la production industrielle n'augmentait plus depuis une décennie. Ceci malgré un soutien massif aux entreprises, pompeusement appelé « économie de l'offre » : subventions directes et indirectes, flexibilité du travail...

Les illusions se sont dissipées à l'automne 2024. La crise générale de l'économie allemande menace la France, la crise du secteur automobile et celle conjointe de l'acier vont nous affecter gravement, de même que la crise de la grande distribution. La fermeture de deux usines chez Arcelormittal et les licenciements chez Michelin et Auchan sont les signes annonciateurs d'une grande vague de plans sociaux : 250 seraient en préparation, qui entraîneraient la destruction de 170 000 à 200 000 emplois dans un contexte de très faible croissance.

Les opposants de droite et de gauche rendent Emmanuel Macron et Bruno Le Maire responsables de cette situation alarmante. C'est oublier que 2,3 millions d'emplois ont été détruits



PRIX STREGA

Terre et mère

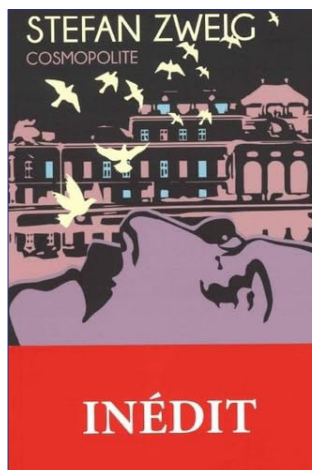
Les Abruzzes, trente ans plus tôt. L'été, il y avait de la joie dans la montagne. Le camping faisait le plein de touristes et les jeunes filles du village profitaient de la piscine et de la forêt. Une terrible nuit, trois adolescentes avaient été sauvagement agressées. Depuis le terrain est à l'abandon. Le retour au pays de la survivante réactive la culpabilité de Lucia. Elle fait partie de ceux qui malgré le drame ont continué à vivre sur la terre de leur enfance. Devenue kinésithérapeute, elle se retrouve écartelée entre son vieux père acariâtre et sa fille qui se claquemure dans sa chambre et refuse de parler. Ce roman de Donatella Di Pietrantonio sur les liens familiaux et l'amitié a reçu l'équivalent italien du Prix Goncourt.

« L'âge fragile », Donatella Di Pietrantonio, Albin Michel, 272 p., 20,90 €.

LETTRES

À mes amis

Pendant près de cinquante ans, Stefan Zweig a entretenu une correspondance abondante et régulière avec



ses pairs : Martin Buber, Sigmund Freud, Romain Rolland... Ce livre qui regroupe 120 lettres, constitue une réflexion sur l'identité juive et l'altérité alors que le national-socialisme s'impose en Allemagne. Partagé entre espoir et désillusion, Zweig prône le dialogue interculturel et la lutte pour la tolérance et la paix. Conscient des dangers que court l'Europe, il finira par s'exiler au Brésil où il se suicidera.

« Cosmopolite », Stefan Zweig, les éditions du portrait, 314 p., 24,90 €.

HISTOIRE

Langue, nombre, codes

Spécialiste des langues, des religions et des civilisations anciennes, Clarisse Herrenschmidt retrace l'histoire de l'écriture dans ce livre érudit et passionnant. Trois étapes marquent ce long cheminement. D'abord l'écriture des langues liée à la nécessité d'administrer les hommes et les troupeaux. Ensuite, celle des nombres liée à la diffusion de la monnaie et au commerce. Enfin celle des codes liée à l'informatique et aux réseaux.

« Les trois écritures », Clarisse Herrenschmidt, Gallimard, 624 p., 14,10 €.

Clarisse Herrenschmidt
Les trois écritures
Langue, nombre, code



REVUE

Le temps qui passe

Chaque point de l'espace possède son temps propre, le temps universel n'existe pas. C'est ce que démontre l'horloge atomique mise au point par des physiciens américains. Science & Vie présente les dernières technologies (de l'horlogerie quantique à l'imagerie cérébrale) qui veulent remonter la piste du temps. Autres sujets abordés : les personnes décédées et les réseaux sociaux, le cerveau de nos ancêtres...

« Qui attrapera le temps qui passe ? », Science & Vie, janvier 2025, 4,90 €. En kiosque.



juin 2024, a été mis en examen le 8 janvier pour complicité de proxénétisme ou de trafic de drogue. Depuis le 11 janvier, les sites pornographiques ont l'obligation de vérifier l'âge des personnes qui les consultent en exigeant la production d'une pièce d'identité à un organisme certificateur tiers.

■ **Automobile** : Le constructeur de voitures sans permis Ligier ferme sa seconde usine à Montaigu en Vendée pour rapatrier ses productions sur son site historique d'Abrets (Allier) à cause de la baisse des ventes.

■ **Expulsions** : L'influenceur algérien Naâman Boualem, qui avait été expulsé de France le 9 janvier à cause de ses propos haineux sur TikTok, a été renvoyé le même jour par les autorités algériennes. Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a estimé, le 10 janvier, que « *L'Algérie cherche à humilier la France* ».

■ **Grenoble** : Lors du premier tour de l'élection législative partielle du 12 janvier, les candidats NFP et Ensemble se sont qualifiés pour le second tour.

■ **Mayotte** : La tempête tropicale Dikeledi est passée au sud de l'archipel le week-end dernier, provoquant à nouveau crues, inondations et glissements de terrain dans certains villages.

■ **Disparitions** : Jean-Marie Le Pen est mort le 7 janvier à 96 ans. L'académicien français Gabriel de Broglie est mort le 8 janvier à 93 ans. Le journaliste gastronomique Jean-Luc Petitrenaud est mort le 10 janvier à 74 ans.

dans l'Union européenne entre 2008 et 2023. Le tort des dirigeants français a été de partager les illusions des élites européennes sur les bienfaits de « l'économie de l'offre » dans un système de libre-échange aggravé par la concurrence acharnée entre pays européens. Malgré les changements de gouvernement en France et chez nos voisins, on persévère dans cette erreur dramatique.

Claudine Uzerche

Se(r)vices publics

La grande tradition syndicale a toujours considéré qu'il fallait respecter l'outil de travail et donc ne pas s'en prendre au matériel qui assure à l'ouvrier à la fois la possibilité d'un gain et la dignité de celui qui en a la responsabilité. Cela explique historiquement, entre autres, les démêlés des communistes avec ceux de leurs camarades qui voulaient casser et détruire. Cela se retrouve aussi tant chez les nouveaux casseurs que sont les black blocs que chez les émeutiers de Nouvelle-Calédonie et des Antilles : ils réduisent en cendres les équipements collectifs et commerciaux, aggravant de fait les crises à l'origine des manifestations.

Mais les services publics, sur l'ensemble du territoire français, se trouvent aussi touchés par un autre problème que, faute d'un meilleur adjectif, on qualifiera d'interne. Il n'est en effet plus possible de nier la dégradation du travail quotidien. Si, du côté des salariés, on pointe rituellement le manque de moyens

financiers et d'effectifs – il en faudrait toujours plus –, beaucoup d'usagers s'interrogent sur la qualité des tâches accomplies. Ils estiment que, dans certains cas, les services publics se transforment en « sévices publics ».

Certes, il s'avère difficile d'établir le partage entre la responsabilité des dirigeants et l'action des employés. Pour prendre le seul exemple de Paris, sa saleté est-elle due à l'impéritie de sa municipalité ou au travail trop rapide des éboueurs – pardon : des agents de propreté urbaine ? Un peu partout en France, l'ensemble des salariés de l'environnement travaillerait-il trop vite ? Recrutés à la suite de concours volontiers qualifiés de « sélectifs », expédieraient-ils leur tâche pour être libres plus tôt ? On doit aussi considérer la pratique, officielle ou tolérée, du fini-parti qui permet de s'en aller la tournée terminée...

Reste la question, relevant de l'éthique comme de l'éducation, du souci du travail bien fait. Elle ne devrait pas s'appliquer qu'aux artisans de Notre-Dame de Paris.

Précy

On continue comme avant

Ce qui est curieux c'est que l'on ne tire jamais de leçons de ce qui s'est passé. On ne change pas une équipe qui perd ou a été désavouée. On emploie toujours les mêmes slogans ou ficelles. On reste figé sur ses positions et certitudes. L'immobilisme a de l'avenir.

L'année 2025 promet d'être de toute beauté dans

tous les domaines où rien ne fonctionne on le sait et on le dénonce. Sans changer de ligne. On coule mais fièrement. En matière de Justice on persiste. C'est un monument en péril unanimement considéré comme tel tant dans les moyens matériels qu'humains et je ne parle pas de son éventuelle dépendance au pouvoir exécutif. Sinon idéologique. Mais on s'acharne à la saisir et à lui demander de régler tous les conflits, de faire de la morale en décidant du bien et du mal, et de jouer à monsieur-ou madame je fais attention à la parité- propre. Les vieilles affaires qui viennent à l'audience pénale permettent de relancer la machine à buzz et détourner le regard des citoyens de la triste réalité politique. On les invite au spectacle.

La société veut du sang notamment pour toutes celles et ceux qui sont des personnalités de la vie publique en général. Au nom de l'égalité et de ce qui est juste. Il n'y a pas de plus égaux que d'autres quelles que soient les illustres fonctions qu'ils ont occupées. On ne supporte plus les comportements du passé, ce qui est normal. La société est devenue intolérante sinon puritaine ou sectaire dans le domaine privé et par assimilation à l'expression d'opinions divergentes. On ne rit plus de tout. Il ne fait pas bon de n'être pas d'accord avec une minorité agissante dite progressiste. Comme si un camp avait le monopole du progrès qui ne peut intervenir que si on est en paix avec le passé dont on a compris les succès comme les échecs. Le récalcitrant devient alors forcément d'extrême droite -notion

fourre -tout non définie mais menaçante par principe-ce qui permet d'évacuer le fond du débat et d'exclure des millions de citoyens qui ont mal voté et devraient être rééduqués.

On veut désormais quasiment interdire, déconstruire, invisibiliser ce qui ne va pas dans le bon sens. Mais on ne sait pas qui est légitime pour choisir le bon sens. Je ne connais modestement pour ma part que les débats publics qui offrent des solutions puis des choix validés par le suffrage des électeurs. Et qui ne doivent pas être remis en cause dès le lendemain par ceux qui ont été battus. La stabilité est nécessaire. Cela fait partie de la sécurité personnelle et d'apaisement pour les années à suivre. On ne peut constamment changer de chemin ou revenir à d'autres méthodes. C'est anxiogène.

La rentrée 2025 s'annonce alléchante. Je ne parle pas des jeux du cirque qui ont lieu à l'Assemblée nationale. Tel parti avec des alliés improbables baisse le pouce et le César premier ministre pour un instant part en exil. Comme le chantait Jacques Brel : « au suivant ». Je n'évoque pas non plus M. Sarkozy qui avec son bracelet électronique-mais lui échappe à toute OQTF-va devoir s'expliquer sur de prétendues turpitudes Libyennes avec ses amis anciens ministres. Que de beau monde au tribunal d'infamie ! Comme si le dictateur Kadhafi décédé et ses complices en fuite devaient être crus sur paroles ! Des journalistes qui n'ont jamais lu le dossier ont déjà conclu que M. Sarkozy ne pouvait qu'être coupable ! Mais les procureurs qui soutiennent

l'accusation devront d'abord faire la preuve des infractions et personne ne connaît les moyens de droit et de fait de la défense. Rappelons qu'il ne s'agit pas de condamner ou de relaxer un individu pour ce qu'il représente et parce qu'on le déteste ou qu'on l'admire. Mais de décider sur éléments matériels et intentionnels s'il est coupable ou innocent. La justice ne fait pas la morale, ne délimite pas le bien et le mal et ne choisit pas un comportement idéal selon des critères qui lui appartiendraient. Elle applique la loi existante. Le feuilleton judiciaire de M. Sarkozy se prolonge. À guichets fermés. Contre son gré.

L'ancien ministre de la Justice M. Dupond-Moretti a choisi volontairement de refaire du théâtre. C'est honnête et franc, certains considérant que l'avocat brillant a été un garde des Sceaux controversé ne faisant pas l'unanimité. Mais qui peut se vanter de la faire dans la conjoncture ? L'acteur va expliquer sa vérité et pourquoi « j'ai dit oui » à M. Macron. On est impatient de savoir ce qui est confidentiel voire secret et ce qui pousse une personnalité reconnue et talentueuse à sortir de sa zone de confort pour affronter un milieu qui n'est pas le sien. Et répondre aux critiques de l'opinion publique qui, on le sait, ne doit jamais pénétrer dans un prétoire. Mais dans la politique, oui ! Les planches vont brûler. La médiatisation aussi.

Ce n'est pas aux médias de décider qui est exemplaire et victime en construisant des symboles ou des icônes planétaires. Notamment quand il s'agit de faits avérés,

douloureux, scandaleux mais qui ne concernent pas toute une population masculine. On ne généralise pas le mal. Par ailleurs en minimisant d'autres faits tout aussi dramatiques et exceptionnels, en trouvant des excuses culturelles, sociales ou autres pour ne pas faire d'amalgames. Un crime reste un crime avec des victimes à vie. Certaines le font savoir à la terre entière, d'autres subissent leurs douleurs dans le silence et la discrétion. Tous sont dignes d'éloges et de compassion. Aucune souffrance est plus remarquable qu'une autre. Quelle que soit la cause juste qui la motive.

La Justice ne doit pas être instrumentalisée. Il y a un déficit de confiance avec les juges soit qu'on les trouve laxistes avec les voyous mineurs ou adultes ou au contraire excessifs avec certains qui ont commis une fois une erreur. Soit parce qu'on doute de leurs

indépendances notamment pour les juges syndiqués et parce que les délais de jugement sont trop longs et que les magistrats n'ont pas les moyens d'absorber les contentieux de masse ou les litiges personnels ce qui exaspère le citoyen. Mais on a le résultat de son vote. Les juges se débrouillent avec les armes légales que les parlementaires votent et avec les moyens que leur budget leur permet.

Dans un état de droit les juges sont fondamentaux. Qu'on les laisse libres de trancher les litiges y compris pour les politiques qui auront ensuite à se confronter au verdict de leurs électeurs. Continuons donc le combat pour le droit et l'équité dans les rapports humains et faisons mentir La Fontaine qui affirmait que « *selon que vous serez puissant ou misérable les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* ».

Christian Fremaux

HEBDOMADAIRE LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson

Siret 418 382 149 00015 Nanterre.
TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : **30 euros** à l'ordre de **Spfc-Acip**.
Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.
frederic.aimard@gmail.com

■ **États-Unis** : De violents incendies, attisés par des vents à plus de 150 km/h, ont touché l'ouest de Los Angeles du 7 au 10 janvier. Plus de 180 000 personnes ont été évacuées, on parle d'une vingtaine de morts, de 15 000 hectares brûlés, de 12 000 immeubles détruits... Les quartiers de Malibu et de Pacific Palisades entre autres, occupés par de nombreuses stars du cinéma et de la chanson, sont particulièrement sinistrés, le Sunset Boulevard a été atteint. Laeticia Halliday et Patrick Bruel ont perdu leur maison. Plusieurs musées et des galeries d'art sont partis en fumée. La police a dû intervenir contre des pilliers. La sécheresse, la mauvaise gestion des stocks d'eau, l'absence de débroussaillage, le manque de pompiers et de matériels anti-incendie à cause des coupes budgétaires, sont mis en cause.

■ **États-Unis** : Reconnu coupable dans l'affaire « *Stormy Daniels* » en mai 2024 (la justice estime qu'il a acheté, avec ses fonds de campagne électorale, le silence d'une actrice porno qui le faisait chanter), Donald Trump a été dispensé de peine par le tribunal pénal de Manhattan le 10 janvier 2025, à 10 jours de son intronisation comme président.

■ **Liban** : Le général Joseph Aoun, 61 ans, chef de l'armée libanaise, a été élu président de la République par le Parlement le 9 janvier, avec 99 voix au second tour, prenant la suite de Michel Aoun (sans rapport de famille) dont le mandat s'était terminé en octobre 2022. Sleiman Frangié, soutenu par les chiites pro-iraniens du Hezbollah et du parti Ha-

La fin du Canada ?

Le Premier Ministre canadien Justin Trudeau a annoncé le 6 janvier sa démission. Son successeur sera connu le 9 mars. Des élections générales initialement prévues à l'automne devraient s'ensuivre avec une défaite anticipée du parti libéral et le retour des Conservateurs.

L'aura exceptionnelle dont avait bénéficié le fils de son père, l'ancien premier ministre Pierre-Elliott Trudeau (de 1968 à 1984 sauf une petite année), à son avènement en 2015, à peine âgé de 44 ans, s'est régulièrement érodée au long de la décennie. Le coup de grâce lui a néanmoins été donné par... Donald Trump. Avant même d'être entré en fonction, le président élu a menacé le Canada d'une guerre commerciale et n'a pas hésité à prôner un rattachement comme 51^e État des États-Unis. Elon Musk a ironisé sur « le gouverneur » du Canada, comme s'il s'agissait de l'Arizona ou de l'Oregon. Revient ainsi à Justin Trudeau en forme de boomerang son antithèse de Trump durant son premier mandat. Avec lui, Ottawa a épousé toutes les causes socio-politiques étatsuniennes en symbiose avec les démocrates. Régulièrement accusé de wokisme, Trudeau était aligné sur les thèmes défendus par les avant-gardes de Hillary Clinton à Kamala Harris. La défaite de cette dernière fut autant la sienne.

L'erreur qui lui est imputable est de ne pas avoir suffisamment défendu l'originalité de la voie canadienne. Le risque est que son successeur probable fasse de même en s'alignant sur le

nouvel occupant de la Maison Blanche. Le dirigeant du parti conservateur depuis 2022, en tête de vingt points dans tous les sondages, Pierre Poilievre, s'affiche comme une copie conforme assumée de Donald Trump. Les prochaines élections fédérales canadiennes devraient être directement impactées par la polarisation imposée par Washington. Un sursaut nationaliste canadien pourrait freiner le courant dominant qui favorise actuellement l'alternance à Ottawa, ou modérer son prisme trumpiste. Il ne semble pas en mesure d'inverser les courbes. Il existe de fortes disparités entre les provinces de l'Ouest, conservatrices et plus imbriquées avec leur voisinage au Sud, et de l'Est, l'Ontario, ultra-britannique, et le Québec francophone, plus menacés par l'autre côté de la frontière. Une forte réaction est attendue au Québec encouragé à voter massivement pour la formation souverainiste, le Bloc Québécois (BQ). Des sondages lui donnent 47 % des intentions de vote dans la « belle province », ce qui pourrait propulser le parti en premier parti d'opposition aux Conservateurs. 2025 marquera le 30^e anniversaire du second et dernier référendum sur l'indépendance du Québec perdu sur le fil. Il est question d'un nouveau référendum à l'échelle 2030..

Dominique Decherf

Les deux Boualem

L'Algérie apparaît comme un pays vraiment curieux. En témoigne le traitement réservé à deux de ses ressortissants détenteurs l'un

et l'autre de la nationalité française et également appelés Boualem – nom donné à l'origine aux compagnons du Prophète portant ses étendards dans les guerres contre les infidèles et qui a ensuite évolué pour désigner des meneurs répandant la bonne parole. Le premier, le plus connu à cause de l'ampleur et de la pertinence de son œuvre littéraire écrite en français, est Boualem Sansal, né en 1949 ; il a été arrêté en rentrant en Algérie le 16 novembre et reste détenu pour « atteinte à l'unité nationale », le président Abdelmadjid Tebboune l'ayant officiellement qualifié d'« *imposteur envoyé par la France* ». Le second, Naâman Boualem, agent de ménage de 59 ans célébrant sans cesse le régime algérien, a connu la célébrité en tant que tiktokeur [influenceur par le biais du réseau TikTok] appréhendé pour incitation à la violence et expulsé vers sa patrie d'origine, qui l'a refusé et renvoyé en France.

À partir de là, les médias d'Alger se sont déchaînés contre Paris, d'autant que cette nouvelle affaire ajoute à la détérioration des relations entre les deux pays, marquées ces derniers temps par une série de contentieux alors qu'Emmanuel Macron a longtemps cru à une sorte de réconciliation mémorielle. Le quotidien algérien El Watan a ainsi dénoncé « une obsession malsaine » avec une origine toute trouvée : « *l'extrême droite française s'acharne contre l'Algérie* ». Le journal électronique TSA, en réponse au sondage du Journal du Dimanche montrant 66 % des Français favorables à l'arrêt immédiat de l'immigration algérienne, pointe du doigt une « *offensive sans précé-*

dent contre la diaspora algérienne » menée par « trois médias de la galaxie de l'homme d'affaires Vincent Bolloré », formulation plaisant à l'extrême gauche française.

Que peut la France ? Aux Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot a énuméré comme « leviers » « les visas [...], l'aide au développement » et « un certain nombre d'autres sujets de coopération ». À l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a expulsé Naâman Boualem, a dénoncé une volonté « d'humilier la France ». Aussi le ton monte-t-il à propos de l'accord de 1968 facilitant l'arrivée et l'implantation des Algériens. Comme vient de le dire l'ancien Premier ministre Gabriel Attal, la dernière personnalité à réclamer son abrogation, il « est aujourd'hui devenu une filière d'immigration à part entière, permettant le regroupement familial et l'installation de personnes, sans même qu'elles aient à connaître notre langue ou montrer leur intégration ». Le problème réside aussi dans une ligne diplomatique lisible et permanente, ce qui apparaît d'autant plus nécessaire que, d'une manière générale, la France se trouve de moins en moins prise au sérieux dans le monde. Reste aussi le fait que cinq influenceurs algériens et une Franco-Algérienne, qui incitait à « brûler la France », sont actuellement visés par des procédures pour propos haineux, visant souvent des opposants à Alger.

Jean Étèvena

mal – alors que le général était soutenu par la France, l'Arabie saoudite et les États-Unis – avait retiré sa candidature entre les deux tours.

■ **Canada** : Le Premier ministre Justin Trudeau, affaibli par la démission de sa ministre de l'économie Chrystia Freeland en décembre, a annoncé le 6 janvier sa prochaine démission. Son gouvernement, issu du Parti libéral du Canada, ne sait pas comment répondre aux menaces de taxes douanières de 25 % proférées par le président Trump, alors que 75 % des exportations canadiennes vont vers les États-Unis, et à la suggestion de ce dernier de fusionner Canada et États-Unis... La démission sera définitive après la désignation d'un nouveau dirigeant pour le PLC le 9 mars. Le Canada connaît une inflation de 2,4 %, une crise du logement et des services publics. Les prochaines élections devraient ramener les conservateurs au pouvoir.

■ **Tchad** : Le palais présidentiel a été brièvement attaqué le 8 janvier par un commando de 25 jeunes Tchadiens armés de simples poignards et dont 18 auraient été tués par la garde présidentielle après avoir fait une seule victime.

■ **Iran** : Un citoyen suisse détenu dans la prison de Semnan sous prétexte d'espionnage aurait mis fin à ses jours selon un communiqué iranien du 9 janvier qui n'a pas révélé son identité.

Italie : L'Italie aurait réduit son déficit public de 7 % à 3,8 % du PIB entre 2023 et 2024, par une baisse des dépenses et non par des hausses d'impôts.

■ **Russie/Ukraine** : L'armée russe encerclerait 1 000 soldats ukrainiens à Malaïa Lohnia près de Soudja dans la région russe de Kursk. L'armée ukrainienne tente, depuis le 5 janvier, une nouvelle offensive dans l'oblast de Soumy en direction de la ville russe de Bolchoe Soldatskoe. Ces opérations étaient censées alléger la pression russe dans le Donbass, mais les Russes ont fait venir des renforts nord-coréens et tchéchènes et continuent d'avancer de 10 km par jour dans cette région ukrainienne où ils ont pris Kourakhove le 6 janvier, sont en passe de finaliser la prise de Toretsk et menacent la ville clef de Pokrovsk. La 155e brigade mécanisée ukrainienne « Anne de Kiev », entraînée à Mourmelon en France l'été dernier, et envoyée au Donbass, est au cœur d'un scandale de désertions massives. Les Ukrainiens ont présenté à la presse les photos de deux prisonniers nord-coréens blessés.

■ **Russie/Ukraine** : Alors que, le 9 janvier, Donald Trump a affirmé que son équipe préparait une rencontre avec le président russe, le porte-parole du Kremlin a fait savoir que Vladimir Poutine était disposé à l'ouverture d'un dialogue « sans conditions préalables » avec les États-Unis sur la résolution du conflit en Ukraine. Si le dialogue semble désormais à l'ordre du jour, il a toutefois précisé qu'aucun plan concret n'était à ce stade sur la table.

■ **RDC** : Le 5 janvier, le mouvement rebelle M23, soutenu par le Rwanda, a conquis durant quelques jours la ville de Masisi-Centre dans l'Est du pays, en violation

des accords de cessez-le-feu patronnés par l'Angola. Il en a été délogé le 8 janvier par l'armée gouvernementale congolaise et des milices alliées (« wazalendo ») sans véritables statuts. De nombreux villages restent sous contrôle du M23, qui menace Goma, capitale du Nord-Kivu, et provoque de nouveaux vastes déplacements de civils dans la région, alors que les camps de réfugiés y accueillent déjà des centaines de milliers de personnes.

■ **RDC** : La justice congolaise a décidé de l'exécution capitale de 172 bandits urbains, surnommés les « Kulunas », et âgés de 18 à 35 ans. Pour l'instant, ils ont été enfermés dans la prison de haute sécurité d'Angenga dans la province de la Mongala. Les organisations humanitaires en appellent au chef de l'État Félix Tshisekedi, pour empêcher ce retour à la peine de mort, mais l'opinion publique des grandes villes, où l'on ne peut plus sortir en sécurité après 20 heures, soutient vivement la fermeté affichée par le ministre de la justice Constant Mutamba.

■ **Croatie** : Le président croate sortant, Zoran Milanovic, en fonction depuis 2020, a été réélu à l'issue du second tour le 12 janvier avec près de 78 % des voix. Le président n'a aucun pouvoir, sauf celui de critiquer son rival et Premier ministre, le conservateur Andrej Plenkovic qui n'a recueilli que 22 % des suffrages à cause d'une inflation galopante, de scandales de corruption, de l'émigration massive des travailleurs croates.

■ **Autriche** : Le ministre des Affaires étrangères Alexan-

der Schallenberg a prêté serment en tant que chancelier par intérim le 10 janvier, en attendant la formation d'un gouvernement qui devrait consacrer la prééminence du parti d'extrême droite FPÖ.

■ **Chili** : Le président Boric s'est rendu au pôle Sud le 3 janvier. Une visite historique, de 2 heures par - 25°, que n'avaient réalisée aucun de ses prédécesseurs ni aucun autre chef d'État. À cette occasion, Gabriel Boric a voulu rappeler symboliquement « la vocation antarctique du Chili ». La présidence a précisé que le pays chercherait à étendre ses activités plus au sud du continent glacial, faisant ainsi acte de revendication souveraine en dehors de tout consensus international, ce qui fait pendant aux déclarations du président Trump à propos du Groenland. (Le Premier ministre norvégien Jans Stoltenberg s'était rendu au pôle Sud en 2011 pour le centenaire de l'expédition Amundsen.)

■ **Indonésie** : Les autorités se sont félicitées de l'entrée officielle du pays dans les BRICS+ le 7 janvier. L'Indonésie, première puissance économique d'Asie du Sud-

Est, devient le 10^e membre de l'organisation. Le ministre des Affaires étrangères a loué « une étape stratégique pour améliorer la collaboration et la coopération avec d'autres pays en développement, basée sur le principe d'égalité, de respect mutuel et de développement durable ».

■ **Mozambique** : Venancio Mondlane, opposant au Frelimo, le parti au pouvoir depuis un demi-siècle, est rentré au pays après plusieurs semaines d'exil. Candidat malheureux à la présidentielle d'octobre 2024, Mondlane conteste toujours le résultat du scrutin et la victoire de Daniel Chapo (Frelimo). Le 9 janvier, ses partisans ont manifesté leur soutien dans les rues de la capitale Maputo, essuyant en réponse une répression policière meurtrière.

■ **Église** : Le président Biden a annulé sa rencontre prévue au Vatican avec le pape François le 10 janvier, à cause des incendies de Los Angeles, mais il lui a faire remettre la Médaille présidentielle de la Liberté, plus haute distinction civile américaine. En 2004, le président G.W. Bush avait remis cette médaille à Jean-Paul II.

Étude parue dans LE PAYS DE DINAN,

Jacques Petit

De son premier tome en 1981 au tome XXIX en 2009, *Le Pays de Dinan* publia en exergue de chacun de ses volumes une poésie en prose signée Jacques Petit. « *Nuit sur Dinan* » jusqu'à « *Pour les adieux de la fleur d'ajonc* », quinze ou vingt lignes qui chantaient « *le pays de Dinan* », la ville et sa région, qui magnifiaient le travail d'orfèvre de la langue française, « *le verbe fait chair* », comme créé d'un souffle, jailli de source, sans taches ni ratures.

On sentait la main de l'artisan, d'un Meilleur ouvrier de France, d'un maître-compagnon, d'un artiste. Pour cette pièce unique, chaque année, l'auteur se remémorait une vie entière d'expérience, mobilisait ses souvenirs, convoquait sa mémoire, consciente et inconsciente. Ses mains de potier faisant monter le tour, couraient sur la page blanche comme s'il n'avait pas besoin de plume, d'aucun intermédiaire entre son esprit subtil et la matière brute. Des mots recherchés, précis, ciselés, bien agencés, quelques assonances, pas de rimes mais des allitérations, parfois jusqu'à l'obscurité qu'il révérait chez Mallarmé. Cela lui venait d'au-delà ou d'en deçà comme les prophètes qui, éveillés de leur songe, ne savent même plus les mots qu'ils ont proférés pendant la transe. Ou comme s'il suivait l'écriture automatique d'un surréalisme auquel il fut sensible. De quel bois ou de quelle eau étaient donc faites ces notules ?

De 1946 à 1982, de la fin de ses études rennaises à sa retraite, Jacques Petit enseigna les lettres dans le même lycée de La Fontaine-des-Eaux à Dinan. De 1946 à sa mort en 2012, il n'a déménagé qu'une seule fois, passant de la Tour Saint-Julien à la Porte Saint-Malo, du 21 rue de la Croix à la rue Leconte-de-Lisle, à l'angle de la rue Saint-Malo, mais quel changement : il passait d'*intra-muros* à *extra-muros* ! Inutile de consulter son CV, ou son dossier à l'Éducation nationale, ni son casier judiciaire, l'homme n'a pas d'histoire. Pas de titres, pas d'honneurs. On ne sait rien de sa vie. Passe-murailles, l'homme-en-gris défie les enquêtes. Il faut lire *L'Homme* qui a perdu son ombre d'Adalbert de Chamisso pour suivre une piste, actionner une clé, mais qui ne suffit pas. A-t-il même existé ? Jacques Petit n'était-il pas un pseudo ? Qui se cachait derrière le masque ? Lui-même cite Rimbaud : « *Je est un autre* ». Toute sa vie, il fut plusieurs.

« *Nous voulons être le personnage en qui il reste toujours quelque chose à deviner. Mais nous voulons être considérés ainsi non seulement par autrui, mais aussi par nous-mêmes. Le masque peut être le symbole d'un élément inconnaissable de notre personnalité.* »

Plus haut dans ce texte, il précisait sa « *confession* » d'auteur : « *Le masque auquel je songe, c'est le loup vénitien, celui qui peut symboliser non le rôle, comme le masque antique, mais l'absence de rôle, la volonté*

APPEL

La politique de présence du livre français en Afrique reste un enjeu prioritaire. Nous recherchons pour l'association **LE FRANÇAIS EN PARTAGE**, une surface de stockage située à Paris, permettant de recevoir, trier et conditionner les tonnes d'ouvrages offertes pas les plus prestigieuses bibliothèques notamment universitaires.

Ne pas trouver 80 mètres carrés serait, au-delà d'une simple difficulté à surmonter, le signe clinique de l'agonie non plus de la Françafrique mais bien pire d'une absence d'intérêt pour l'Afrique.

Joël Broquet (Carrefour des acteurs sociaux)
dircas.mbox@cas-france.org

(1922-2012) : en sa petite patrie

par Dominique Decherf

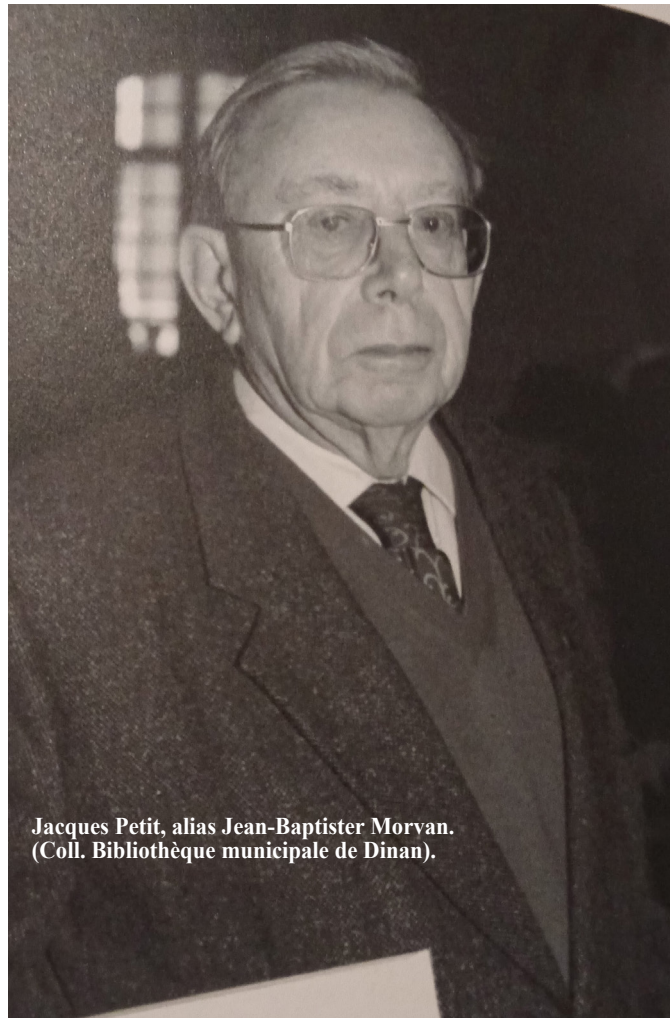
d'être déchargé du rôle que nous inflige notre visage trop connu, et finalement la négation momentanée de notre personnalité jugée par nous-mêmes. (1) »

Le pseudo ou le masque, par exemple, de Jean-Baptiste Morvan ? Quelqu'un a bien signé sous ce nom d'innombrables articles, chroniques, contes, poèmes, nouvelles, entre 1954 et 2011, feuillets dispersés dans divers journaux, revues, opuscules, brochures, aujourd'hui tous disparus et difficilement accessibles dans les archives. La Bibliothèque municipale de Dinan en contient une bonne partie, léguée par l'auteur, quoique non exhaustive (2). Les pages du *Pays de Dinan* ne sont que la pointe de l'iceberg. Elles ne sortaient pas de nulle part ; elles étaient l'expression actuelle d'une vocation tardive, découverte à la retraite ; elles exprimaient la synthèse accomplie d'un parcours intérieur exceptionnellement divers.

Elles résument ou remémorent trois temps successifs de cette importante production littéraire tombée dans l'oubli, que l'on peut rapporter à Brocéliande, aux années cinquante, au Haut-Pays de Lanternois, dans les années soixante, et à René Hener dans les années soixante-dix.

Le cercle de Brocéliande. –

Le Jacques Petit qui signe à partir de 1981 au Pays de Dinan était disparu des écrans (provisoirement) en 1960. Dans les années cinquante, il avait publié au cercle de Brocéliande, au 54 rue Poul-



Jacques Petit, alias Jean-Baptiste Morvan.
(Coll. Bibliothèque municipale de Dinan).

lain-Duparc, à Rennes, trois petits recueils de poèmes, *Cantiques et Ballades*, *Le Laurier celtique*, le dernier en 1958 : *Romances en baroque*. Un quatrième, *Saisons bretonnes*, à l'imprimerie Peigné à Dinan. Il contribuait alors à une revue trimestrielle publiée dans la capitale bretonne : *Fontaines de Brocéliande*, organe du Cercle du même nom, « *Recueil breton indépendant de littérature et d'art* », patronnée par le grand druide de Bretagne. La revue publia pendant quatre ans entre 1957 et 1960 un roman historique de Jacques

Petit : « *Les soirées thermidoriennes, ou les landes de Mannara* ».

C'est dans la même revue que le nom de Jean-Baptiste Morvan apparaît en 1954 comme l'auteur d'une « *Apologie pour Cadoudal* » pour le cent-cinquantième anniversaire de son exécution (25 mars 1804) dont l'auteur signale dans un avant-propos que le texte date de 1944, qu'il a été composé dans la clandestinité, au contact des maquis d'Ille-et-Vilaine, reproduisant lointainement la geste de la chouannerie. En 2004, pour le bicentenaire, on retrouve la même signa-

ture dans la revue *Les Amis de La Varenne*, une longue étude de vingt-trois pages de l'ouvrage qu'avait consacré à Cadoudal l'écrivain normand (mais qui avait passé son enfance à Rennes), Jean de la Varenne (1887-1959).

Jacques Petit n'était pas né Breton, mais Bourguignon, à Auxerre, chef-lieu du département de l'Yonne. À 16 ans, suivant son père, nommé à Rennes, il quitte son terroir ancestral pour ce qu'il qualifiera plus tard de « *terre d'élection* », de « *seconde petite patrie* ». Lycée, faculté, la guerre le fixe en Ille-et-Vilaine. Jeune professeur, affecté à Dinan, il ne demandera jamais son changement. C'est qu'il avait épousé avec amour les spécificités locales. D'abord, une Malouine, professeur de lettres comme lui, Monique Frédouët (décédée en 2020). Ensuite, la chouannerie et finalement le celtisme qui le prend dans ses filets. Comme Sylvain Tesson, il voyage en quête des fées, du roman arthurien de Cornouailles, au pays de Galles, dans les Highlands fidèles aux Stuarts, et par-dessus tout, la terre sacrée de l'Irlande, « *d'Eire et d'Arrée* ». Il passe ses dimanches à chevaucher (en imagination) avec Walter Scott, converse régulièrement avec l'enchanteur Merlin en forêt de Brocéliande, retranscrit les ballades irlandaises de Synge. Ses premiers recueils de poèmes sous son nom en sont l'écho fidèle.

L'aventure celtique s'estompée peu à peu à mesure que les attaches rennaises s'éloignent. Jacques Petit

distingue : « *Un celtisme ? Oui, mais lequel ?* » (2^e trimestre 1959) : « *Le celtisme n'est pas toujours la Quête du Graal, mais il reste une "Arcadie", j'entends par là ce mouvement de l'âme qui retourne à une contrée originelle, indispensable, significative...* » Il n'adhère pas à l'autonomisme et réconcilie en lui plusieurs provinces (il en recense trente-trois) à l'intérieur d'un seul royaume de France. Concrètement, il renonce malgré lui à se lancer dans une carrière universitaire que lui ouvrait pourtant le professeur Jacques Vier (1903-1991), qui arrive à Rennes en 1955 venant de Dijon. Il se retranche dans une certaine solitude, il s'incruste, il s'immerge, certains pourraient dire « *il s'enterre* », dans l'humble sacerdoce de l'enseignant au service des Dinannaises et des Dinanais et de leurs enfants. Mais encore : il s'enracine.

Le pays Lanternois. – Bien-tôt, pour rompre la monotonie des jours, pour s'abstraire des conditions matérielles de son existence présente, il trouve un refuge dans un endroit caché, un repaire secret, du « *Haut-Pays* », dans cette nature de crêtes et de vallons si propice à l'exil intérieur, la lande, habitant une « *campagne* » plutôt qu'un manoir, avec une cheminée de granit, des boiseries qui craquent, de vieilles poutres noircies, au bord d'un ruisseau, le Guinefort, qui délimite une frontière invisible, comme celle entre l'Angleterre et le pays de Galles, ici entre pays Breton et pays de France. La Chantelleraye, à Brusvily, se situe côté breton, face à Bobital en France. À partir de 1959, il érige le domaine en principauté de Lanternois.

Royaume d'Utopie, inspiré du *Quart Livre* de Rabelais, certes proche de la mer, où l'on produit du bon vin, en Poitou-Charentes ou en Aunis et Saintonge, selon le livre, et qu'à Brusvily, sauf à consommer le bon cidre des pommiers, il importe plutôt des caves de Bourgogne, au pays de la dive bouteille. À huit kilomètres du centre de Dinan, Jean-Baptiste Morvan recrée un monde imaginaire, dans l'espace et dans le temps. Il y cultive son jardin. Il arpente sa géographie intime, à la manière de Julien Gracq dont il confia un jour qu'il aurait bien voulu écrire une suite au *Rivage des Syrtes*. Il se veut fêru de botanique, après l'héraldique qui l'a toujours passionné, jusqu'à lier dans son blason l'épi et la chouette. Dans « *Sylve et bestiaire au grand-ensemble* », recueilli dans ses *Contes et Rumeurs* (1983), il se met en scène :

« *Je limiterai mon paysage par des lignes de bois noirs qui prendront dans le souvenir la couleur et l'odeur de la violette. Cette forêt imaginaire commence aux rayons de ma bibliothèque. Le geste que je fais pour prendre un livre est aussi précautionneux que celui qui écarte une branche pour faire apparaître un nid. Les meubles et les tentures deviennent arbres et buissons. J'invente un ruisseau dans les ridicules bruits d'eau qui rythment les heures ; j'évoque des animaux familiers, invisibles : des craquements de boiseries sont expliqués par le claquement de bec d'un héron ou l'effort répété du pivert sur son tronc d'arbre.* »

Son côté Combours, côté Chamblac (Jean de la Varende, son mentor), côté Grand Meaulnes (Alain-Fournier), côté Va-

lois (Gérard de Nerval), il lutte en lui-même contre son côté Alceste. Le misanthrope s'en tire avec ironie, goût des joies simples, le passage des fêtes et saisons, bonne table, bonne chère, arrosée de grands crus bourguignons, hospitalité, amitié, longues marches dans la lande, qu'il appelait des « *errances* ». S'il n'est pas du tout le grand chasseur devant l'Éternel que fut son père, il se souvient de choses vues dans son enfance, « *la patrie des meutes perdues et des soirées enfuies* ».

Trente ans plus tard, après avoir depuis longtemps abandonné l'aventure de la solitude, il revient dans *Le Pays de Dinan* 1989 sur un temps désormais révolu du pays Lanternois (sans le nommer) :

« *Haut-Pays. Les belles saisons nous prodiguaient comme buissons-ardents l'or des ajoncs, déployaient l'étendue des trèfles à la pourpre pensive, chacun de nos pas faisait fuir, sur le goudron tiède de nos étroites routes, d'infimes grenouilles gagnant l'ombre des fossés. Les cosses noires des genêts marquaient le déclin des mois triomphants ; et des années aux millésimes oubliés n'ont laissé dans nos mémoires que les hampes innombrables des digitales au flanc des talus nouvellement désherbés...* »

Points et Contrepoints. – Au troisième stade de l'imaginaire, dans la continuité des deux premiers, l'on passe de l'autre côté du miroir, les arrière-mondes, le subconscient, le rêve ou plutôt la rêverie. Jean-Baptiste Morvan affine l'art poétique de Jacques Petit au contact de René Hener (de son vrai nom Maurice Bousquet : 1911-1979) et devient un

collaborateur régulier de sa revue trimestrielle, *Points et contrepoints*. Jean-Baptiste Morvan peut s'y livrer à une étude approfondie du « *pays des chimères* » qu'il sent en lui, tout en se revendiquant de son cher professeur de Rennes, le philosophe thomiste Roland Dalbiez (1893-1976), initiateur des études psychanalytiques. Il prend le risque d'un « *compromis* » entre le rationnel et l'irrationnel comme entre le classicisme et le romantisme, en passant par le baroque qu'il admire lors de ses voyages en Europe centrale, finalement entre poésie et politique, citant à loisir le vers d'Hölderlin : « *Ce qui reste c'est la poésie* ».

L'actualité politique française de l'époque rattrape notre exilé de l'intérieur : dès 1956, sans jamais bouger de sa tour d'ivoire, son salon dinannais, ni sortir de son devoir de réserve, nullement militant, il avait participé, aux côtés d'écrivains reconnus comme Jean de la Varende et Jacques Perret (1901-1992), d'historiens renommés comme Philippe Ariès (1914-1984) et Raoul Girardet (sous le pseudo de Philippe Méry : 1917-2013), à l'aventure d'un nouvel hebdomadaire parisien, *La Nation Française*, dirigé par le philosophe Pierre Boutang (1916-1998). L'élection présidentielle de 1965 le fait rejoindre *Aspects de la France*, hebdomadaire de « *la Restauration nationale* », héritière de « *l'Action française* », dirigé par Pierre Pujo (1929-2007). Il écrit aussi pour la revue catholique *Itinéraires* de Jean Madiran (alias de Jean Arfel, 1920-2013). La crise de mai 1968 et ses conséquences dans l'Éducation nationale et à l'université le sortent un temps de sa

réserve, en même temps que ses désillusions vont le pousser à prendre sa retraite plus tôt que prévu, à 60 ans, en 1982. Il se réfugie dans l'écriture, poésies en prose, chroniques au gré des saisons, de plus en plus brèves et espacées, mais constantes jusqu'à l'année précédant son décès, en 2011 (3).

Déjà au pays Lanternois, il imaginait une Académie, réminiscence de l'abbaye de Thélème, qui, au creux de la nature et dans le silence, formerait à l'excellence des élèves frais émoulus des programmes rabougris des lycées et collèges. Il fourbit d'idées, de programmes, lui qui n'est jamais intervenu sur la place publique. Au Chateaubriand politique, puisqu'en 1968, bicentenaire de sa naissance, tout était devenu politique, il oppose le poète qui sera toujours sa référence au cent cinquantième de sa mort en 1998 au *Pays de Dinan* :

« *Tel est, nous semble-t-il, le secret de votre irremplaçable langage. Votre vocation fut celle d'un homme de terroir; d'un chantré des pays... Les instants les plus simples deviennent altièrès mélodées, ou chansonnettes d'enfance, proverbes rustiques et couplets de vieux cantiques, fortuites réminiscences des lectures de votre adolescence. Dans le silence de votre solitude résonnent des passages de chevaux, des bruits de sabots, le froissement des herbes foulées par d'invisibles Indiens. Vous nous avez enseigné que toute existence est singulière et inimitable, que la vie souvent éprouvante sait se divertir de la vie même, dans une constante dignité d'âme. Nous vous écouterons toujours, même en ces heures automnales et hivernales ; quand les manoirs*



s'enveloppent des premières ténèbres, nous entendrons votre voix murmurer encore dans la chanson discrète d'un ruisseau, au cœur des landes du pays haut-breton. »

« *L'Épître à Chateaubriand* » était signée Jacques Petit. Jean-Baptiste Morvan en 1968 dans son « *Mémorial pour Chateaubriand* » à la revue *Itinéraires* prenait soin de préciser qu'il n'était pas Chateaubriand. Le texte cité de 1998 est en effet par certains côtés autobiographique. En 1990, Jacques Petit avait pu réaliser, trop tard et trop rapidement, son rêve de marcher sur les

traces mythiques, plus ou moins imaginaires, de l'auteur d'*Atala* et des *Natchez*, depuis les monts Alleghany jusqu'aux marais de Floride.

René Hener était décédé en 1979 et sa revue avait disparu avec lui. Morvan ne s'en remettra jamais. Chaque année, à l'anniversaire de son décès, il lui adressera un hommage ému. Morvan a trouvé en la poésie ainsi entendue, la promesse renouvelée des « *Pléiades* », avec la nostalgie de la Renaissance, sa véritable vocation : l'aventure de la langue, la recherche du mot précieux, l'harmonie des sonorités, le cantique sous la mélodie. Jacques Petit, ressuscité au

Pays de Dinan en 1981, est prêt pour une nouvelle production, une nouvelle période comme on le dit d'un peintre, sa période bleue. Inspiration, matière, forme, les trois composantes successives s'additionnent et se fondent pour former de purs bijoux, uniques et exclusifs.

« *L'homme sans qualités* », tel qu'il aimait se nommer à l'occasion, inspiré du titre de la somme inachevée de l'Autrichien nostalgique du vieil Empereur, Robert Musil, ne pouvait surgir des ténèbres sous les remparts, sans l'intervention d'un médium, d'un éclaircisseur : le maître des horloges, le gardien des vieux papiers,

un homme des Lumières, Loïc-René Vilbert. Le directeur de la Bibliothèque municipale, au centre de tout ce qu'il y a de culture en ville, a le secret de sa rencontre avec Jacques Petit qu'en 1981 il associe au lancement de la revue dont il lui confie symboliquement le secrétariat perpétuel de cette quasi-académie que se proposait d'être localement *Le Pays de Dinan*.

Le temps retrouvé. – Le portrait ne serait toutefois pas complet si on faisait abstraction de sa moitié ou de son double : la part bourguignonne. Morvan, dont le pseudo n'avait pas été choisi par hasard puisque d'origine celtique quoiqu'évoquant le massif de son enfance. Bénéficiant d'une plus grande liberté, une fois déchargé de ses obligations scolaires, le retraité a le loisir de se rendre plus fréquemment dans les terres de son enfance, sur les traces de ses ancêtres. Mais il s'agit encore d'un passé idéalisé, d'un temps qui s'est perdu. Il conserve une vieille amitié « celte » avec Henri Vincenot (1912-1985), qui a conté ses souvenirs dans *La Billebaude* (1978) ; il dit son admiration pour la poétesse catholique Marie Noël (1883-1967) qu'il n'a jamais connue mais peut-être croisée dans les rues d'Auxerre, le quartier de la cathédrale où il était né. Son dernier opuscule est paru sous la signature de Jean-Baptiste Morvan : *Rhapsodie bourguignonne*, il en a signé la préface le 17 novembre 1986.

Morvan rejette toutefois l'ascendance communément barrésienne. Les lieux qu'il décrit ne sont pas de ceux où souffle l'esprit. Ni Sion-Vaudémont, ni Vézelay, ni Alésia, ni Solutrê.

Morvan se réclame plutôt de lieux insignifiants, sauf pour lui, comme la terre de ses ancêtres, Saint-Moré, tels le Saint-Sauveur-en-Puisaye de Colette, ou encore le Nohant de George Sand. Ce n'est pas l'esprit qu'il cherche mais l'âme. Comme le dernier Barrès, celui de la Sibylle d'Auxerre, texte publié à titre posthume, dans *Le Mystère en pleine lumière*.

Aux lecteurs du *Pays de Dinan*, il révèle des talents locaux, parfois presque inconnus avant qu'ils ne sombrent dans l'oubli, leurs concitoyens, Roger Vercel (1894-1957), prix Goncourt 1934 pour ses souvenirs de la campagne d'Orient (*Capitaine Conan*) mais surtout le romancier de la marine à voile, Gabriel-Louis Pringué (1885-1965), dandy de la belle époque, qui a publié ses souvenirs dans *30 ans de dîners en ville* (1948, réédité en 2012), Maurice de Guérin (1810-1839), sans oublier le barde Théodore Botrel né à Dinan (1868-1925).

La référence ultime de Morvan/Petit est le Combray de Marcel Proust. C'est en définitive Combray qu'il recrée inlassablement dans *Le Pays de Dinan*, toujours double, vieil Auxerre et vieux Dinan tous deux confondus. À l'Université du temps libre (UTL), où il prodigue ses « *exercices d'admiration* » (Cioran) qui comprennent outre ses favoris, des auteurs plus inattendus comme Eugène Labiche ou Edmond Rostand, l'ancien professeur de lettres réglera son public de son commentaire de *La Recherche du temps perdu* : « *Marcel Proust : témoin et metteur en scène de la culture de son temps* ». Comme avec Chateaubriand, il pouvait faire sien l'œuvre de Proust, à

tout le moins sa genèse dans *Du côté de chez Swann*.

À son sixantième anniversaire, en 1982, J.-B. Morvan se reportait dans une « *rétrospective sexagenaire* » soixante ans en arrière : la mort de Proust – et la naissance du fascisme, et sa propre enfance à Auxerre :

« *A l'enfance, à la jeunesse, un Combray est nécessaire ; si elle n'en possède point, si on lui a refusé les moyens de l'obtenir en "démystifiant" la poésie, il y a une lacune, un déséquilibre. Les premiers livres de Proust furent peu remarqués ; l'heure du Côté de chez Swann vint après la guerre, sans doute par réaction compensatrice, alors que tant de Combray avaient été anéantis par la guerre ou diminués dans leur vitalité profonde... Je rêve parfois que la jeunesse présente trouve jusque dans les villes neuves et les banlieues des Combray pour l'avenir.* » ■

Notes.

- (1) « Le bal masqué », *Itinéraires*, février 1969.
- (2) Inventaire auprès du site de la bibliothèque. Une anthologie parue à la Librairie de Flore, sous le titre *Un imaginaire d'Action française*, 2024.
- (3) Dominique Decherf, « Jean-Baptiste Morvan, l'homme-en-gris », *La nouvelle Revue universelle*, n° 71, 1er trimestre 2023, pp. 169 à 182.

Bibliographie.

- Poésies et articles de Jacques Petit à lire ou à relire dans la collection *Le Pays de Dinan* :
- « Nuit sur Dinan » in *Le Pays de Dinan* 1981, p. 7.
 - « Géographie des eaux », « Cygnes à Coëtquen » in *Le Pays de Dinan* 1982, pp. 7-8.
 - « Les Saules dorés de Babylone » in *Le Pays de Dinan* 1983, p. 7.
 - « Les premiers journaux dinannais au temps de la Monarchie de Juillet » in *Le Pays de Dinan* 1983, pp. 9-24.
 - « La Ville aux rives du temps » in *Le Pays de Dinan* 1984, p. 7.
 - « Les journaux dinannais sous Napoléon III » (1) in *Le Pays de Dinan* 1984, pp. 75-89.
 - « Au pays des roseaux » in *Le Pays de Dinan* 1985, p. 7.
 - « Les journaux dinannais sous Napoléon III » (2) in *Le Pays de Dinan* 1985, pp. 51-67.

- « À Léhon en février » in *Le Pays de Dinan* 1986, p. 7.
- « Les journaux dinannais sous Napoléon III » (3) in *Le Pays de Dinan* 1986, pp. 123-144.
- « Légende pour Corseul » in *Le Pays de Dinan* 1987, p. 7.
- « Botrel : un terroir, une époque et l'éternelle poésie » in *Le Pays de Dinan* 1987, pp. 9-37.
- « À Saint-André-des-Eaux » in *Le Pays de Dinan* 1988, p. 7.
- « Un Écrivain dinannais : Louis Gibrat (1879-1927) » in *Le Pays de Dinan* 1988, pp. 9-24.
- « Haut-pays » in *Le Pays de Dinan* 1989, p. 7.
- « De Normandie et de Bretagne : le poète Georges Heullant (1907-1982) » in *Le Pays de Dinan* 1989, pp. 181-189.
- « Après-midi à Saint-Jacut » in *Le Pays de Dinan* 1990, p. 7.
- « Hommage à Robert Service » in *Le Pays de Dinan* 1990, pp. 9-12.
- « Pringué : un art littéraire du divertissement » in *Le Pays de Dinan* 1990, pp. 51-59.
- « Une Plaque à la mémoire de Jean Cordelier » in *Le Pays de Dinan* 1990, pp. 250-251.
- « Chemin de halage » in *Le Pays de Dinan* 1991, p. 7.
- « Roger Vercel : l'humaniste romancier » in *Le Pays de Dinan* 1991, pp. 9-26.
- « À propos de l'exposition Diabases... » in *Le Pays de Dinan* 1991, pp. 243-245.
- « Coutances ou le manoir de l'oubli » in *Le Pays de Dinan* 1992, p. 7.
- « En marge de Maurice de Guérin » in *Le Pays de Dinan* 1992, pp. 13-16.
- « Offrande à saint Magloire » in *Le Pays de Dinan* 1993, p. 7.
- « Léopold Sabot (1848-1929) : un Dinannais témoin de l'esprit littéraire d'il y a cent ans » in *Le Pays de Dinan* 1993, pp. 71-79.
- « L'Eperon-barré » in *Le Pays de Dinan* 1994, p. 9.
- « Le Printemps de Jugon » in *Le Pays de Dinan* 1995, pp. 7-8.
- « Guenroc » in *Le Pays de Dinan* 1996, p. 7.
- « Un Quart d'heure au belvédère » in *Le Pays de Dinan* 1997, p. 7.
- « Épitre à Chateaubriand » in *Le Pays de Dinan* 1998, pp. 7-8.
- « Jean Urvoy (1898-1989) » in *Le Pays de Dinan* 1998, pp. 9-11.
- « Le graveur » in *Le Pays de Dinan* 1998, pp. 13-14.
- « Les Evêques de mai » in *Le Pays de Dinan* 1999, p. 7-8.
- « Pour deux fontaines » in *Le Pays de Dinan* 2000, p. 7.
- « La Ville aux trois visages » in *Le Pays de Dinan* 2001, p. 7.
- « Ombres et échos d'anciennes garnisons » in *Le Pays de Dinan* 2002, p. 7.
- « Un discret et singulier sanctuaire » in *Le Pays de Dinan* 2003, p. 105.
- « Nunc inveni portum... » in *Le Pays de Dinan* 2004, p. 77.
- « Complainte pour les arbres du tour de ville » in *Le Pays de Dinan* 2005, p. 7.
- « Jeux et légendes pour la ville » in *Le Pays de Dinan* 2006, p. 7.
- « À l'auberge des Louis d'or » in *Le Pays de Dinan* 2007, p. 7.
- « Danse à Dinan (Pour l'an neuf et le vieil an) » in *Le Pays de Dinan* 2008, p. 7-8.
- « Pour les adieux de la fleur d'ajonc » in *Le Pays de Dinan* 2009, p. 7.